

Diagnostic participatif
Aide Alimentaire

Gembloux - Sombrefe

Méthodologie, résultats
et propositions

Novembre 2022

Diagnostic participatif Aide Alimentaire

Gembloux - Sombreffe 2022

Auteurs et participants au processus

Annette, Bénédicte, Bérénice, Carole, Caroline, Catherine, Céline, Clara, Claudine, David, Déborah, Doris, Emilie, Florence, Françoise, Geneviève, Géraldine, Giovanna, Hervé, Isabelle, Isabelle, Jean-Baptiste, Jean-Philippe, Jocelyne, Jocelyne, Jonathan, Laurent, Lisa, Marian, Marie-Elisabeth, Marine, Mayi, Nadine, Nina, Regane, Rolande, Romilly, Rony, Sabrina, Samy, Sandra.

Liste des organismes participants :

Administration communale de Sombreffe, Agricover SCES, Com au resto asbl, CPAS de Gembloux, CPAS de Sombreffe, Croix-Rouge, Fédération des Services Sociaux, Fouillis St François, Le Ressort asbl, Régie des Couteliers ASBL, Resto du Cœur, Solidarité Réfugiés Sombreffe, Ville de Gembloux, Vivre à Ligny s.c.

Introduction

Le carnet que vous tenez dans les mains retrace le parcours que nous avons suivi tout au long de ce diagnostic de l'aide alimentaire et présente les résultats de nos échanges, recherches, et analyses croisées.

Nous ? Un ensemble de personnes concernées de près par l'aide alimentaire : publics, gestionnaires, institutions locales sur les territoires de Gembloux et Sombreffe.

Ensemble, nous nous sommes demandés comment nous nous débrouillons à Gembloux et Sombreffe pour manger à sa faim quand les moyens sont limités, quels sont les freins qui nous empêchent de bien manger, quelles sont les attentes des uns et des autres par rapport à l'offre d'aide alimentaire, quelles sont les difficultés que rencontrent les organisations mais aussi les opérateurs publics qui s'investissent dans l'aide alimentaire...

Ensemble, nous avons rêvé un système alimentaire local, qui fournirait une alimentation de qualité aux mangeurs les plus fragiles du territoire. Mais pas seulement. Le projet rêvé, c'est aussi plus de convivialité, d'écoute et d'accueil dans la dignité, d'apprentissage collectif, de partage, de culture et d'agriculture, d'épicerie et de restaurant, d'ateliers et de poulailler...

Nous vous invitons à découvrir notre travail collectif et à nous aider à concrétiser la mise en place de projets de solidarités alimentaires.

Bonne lecture !

Contexte

Les personnes fragilisées, âgées ou précarisées rencontrent souvent des problèmes de mobilité. Lorsqu'elles vivent loin des centres, elles n'ont souvent accès ni aux commerces, ni aux institutions, ni à l'aide alimentaire.

C'est en 2019 que la Maison Croix-Rouge Gembloux-Sombreffe propose aux CPAS et Plans de Cohésion Sociale (PCS) de collaborer autour d'un projet d'épicerie mobile. Une fiche projet est intégrée dans les nouveaux Plans de Cohésion Sociale (PCS) des deux communes pour la période de 2020 à 2025.

Le projet semble porteur mais complexe à mettre en œuvre, surtout sur deux territoires. Il est nécessaire de mener une réflexion approfondie pour aborder des questions telles que les publics et critères d'accès, les produits à proposer, les modalités concrètes de mise en œuvre, le financement...

En 2020, la crise du Covid oblige des ménages de plus en plus nombreux à se tourner vers l'aide alimentaire. De nouveaux projets se développent pour aider les citoyens. Le réseau gembloutois s'active pour soutenir le Resto du Cœur dans un projet de distribution à grande échelle avec une possibilité de retrait et de livraison de colis.

Après cette crise, les acteurs souhaitent garder l'incroyable dynamique partenariale mise en place avant qu'elle ne s'étiolle avec le temps et poursuivre collectivement la réflexion autour du projet d'épicerie inscrit dans les Plans de Cohésion Sociale (PCS).

En juin 2021, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) invite des personnes ressource de la Fédération des Services sociaux et de la Croix-Rouge qui animent ensemble le Réseau REPIS - Réseau des épiceries sociales, à une réunion de concertation aide alimentaire locale pour poursuivre la réflexion.

Avant de développer le projet, les participants s'accordent sur l'importance de réaliser un diagnostic, notamment pour vérifier, avec les différents publics concernés (organisations d'aide alimentaire, CPAS, communes et les ménages eux-mêmes), l'adéquation de l'offre d'aide alimentaire aux besoins qui s'expriment sur les territoires.

Un groupe de travail se met en place et se rencontre à diverses reprises dès la fin 2021 pour ensuite démarrer le processus participatif de collecte et d'analyse de données avec les opérateurs et ménages en 2022.

Objectifs du diagnostic

- Mieux appréhender la situation en matière d'aide alimentaire sur les territoires de Gembloux et Sombreffe
 - Demande : Combien ? Profil des personnes ? Evolutions ? Difficultés rencontrées ? Attentes ?
 - Offre : Qui ? Quoi en termes quantitatif et qualitatif ? Pour qui ? Difficultés rencontrées ? Attentes ?
- Vérifier l'adéquation de l'offre à la demande.
- Disposer d'une analyse de la situation, validée collectivement, pour prendre une décision quant au développement d'un projet d'épicerie sociale et/ou de nouveaux projets d'aide alimentaire (ou autre).

Méthode

Un noyau constitué de travailleurs des institutions locales, de la Fédération des Services Sociaux (FdSS) et de la Croix-Rouge a porté le processus d'étape en étape dans une démarche participative permettant à chaque participant de s'impliquer dans le travail en fonction de ses possibilités.

Dans un premier temps, les groupes d'opérateurs et des publics se sont réunis séparément afin de co-construire une vision collective par groupe d'acteurs. Ensuite, ces groupes se sont rencontrés, ont partagé leurs visions et analysé collectivement les données collectées.

Travail collectif,
PARTICIPATIF avec
tous les publics
concernés

 Acteurs de l'offre, 1ère ligne,
2ème ligne, autorités publiques

 Ménages

 Accompagnement Fédération
des Services Sociaux (FdSS) et
Croix-Rouge

Collecte de données quantitatives et qualitatives

-  Recherche de données socio-économiques
-  La voix des opérateurs d'aide et institutions
-  La voix de ménages

 **Croisement** des regards

Analyse partagée des données : état de l'offre / de la demande
Synthèse difficultés et attentes
Co-construction vision rêvée et recommandations

 **Co-rédaction**

MARS 2022 >>>

OPÉRATEURS

- Offre aide alimentaire existante ?
- Difficultés rencontrées sur le terrain ?
- Forces et leviers ?
- Pistes de solution ?

AVRIL >>>

MENAGES

- Alimentation qui correspond aux besoins et préférences ?
- Freins à l'accessibilité ?
- Dispositifs d'aide souhaités ?

MAI >>>

CROISEMENT

- Présentation résultats recherche / groupe, échange
- Évaluation propositions amélioration de l'aide
- Projet multi-facettes : +, - et idées créatives

JUILLET >>>

ANALYSE

- Analyse données socioéconomiques
- La débrouille alimentaire
- Apprentissages vision rêvée : besoins, attentes ?
- Contenu présentation

OCT - NOV

CO-REDACTION

- Rédaction carnet de bord
- Enrichissement collectif
- Préparation d'une présentation multi-voix



Données sur la population, le territoire et les conditions de vie

Les données chiffrées ci-dessous nous permettent d'avoir un premier aperçu socio-démographique des territoires de Gembloux et Sombreffe.

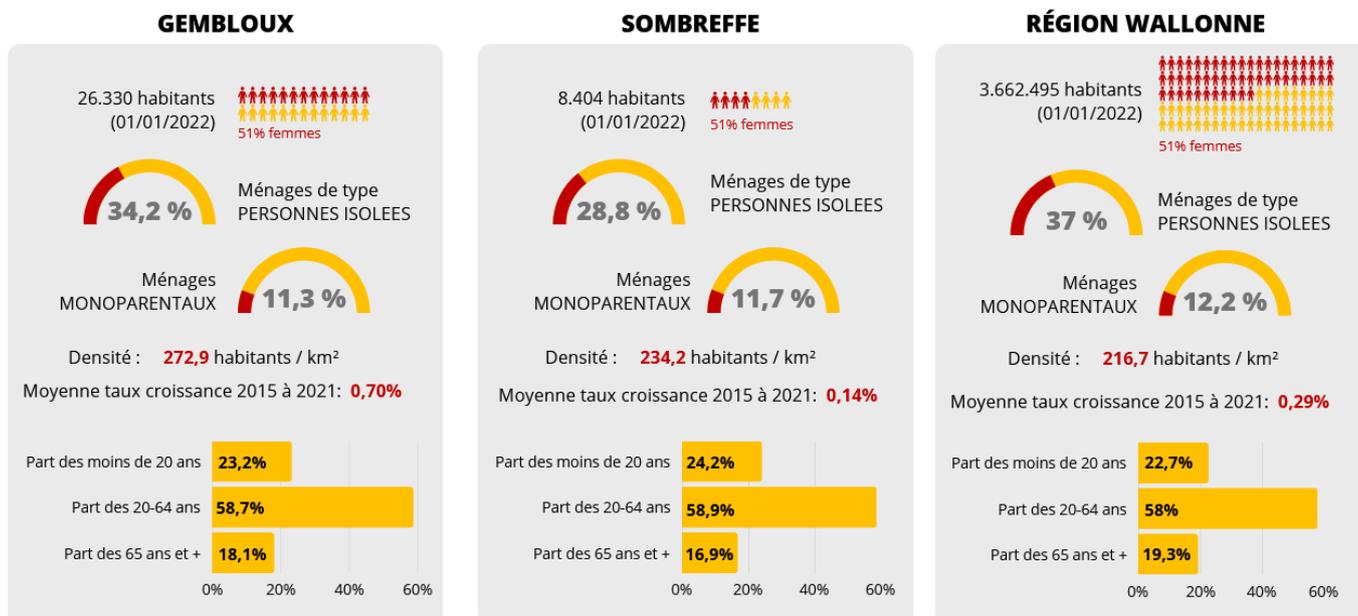
La comparaison des territoires entre eux et la comparaison avec la Région wallonne permettent de contextualiser et d'étayer ces chiffres. Dans un diagnostic de territoire, ces informations aident, in fine, à la prise de décision.

Le territoire est densément peuplé, la population augmente et la pauvreté augmente plus rapidement encore

Au vu du nombre d'habitants par km², Gembloux et Sombreffe sont des territoires densément peuplés. La moyenne du taux de croissance des deux territoires indique que la population continue à augmenter plus rapidement qu'en Wallonie, toutefois plus fortement à Gembloux qu'à Sombreffe.

Un tiers des ménages sont des personnes isolées, un peu plus à Gembloux, un peu moins à Sombreffe et 11% des ménages sont monoparentaux, un peu plus à Sombreffe.

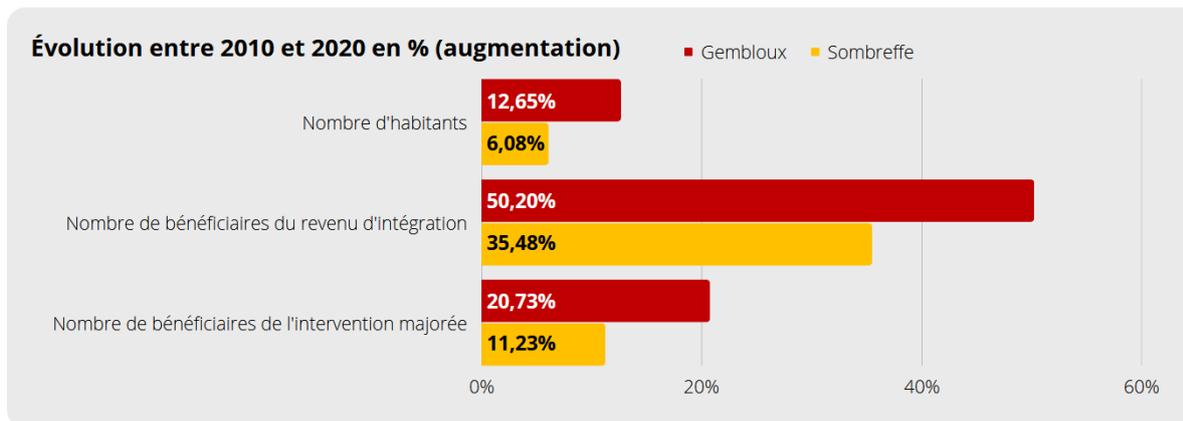
Notons également que la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus est plus importante à Gembloux qu'à Sombreffe.



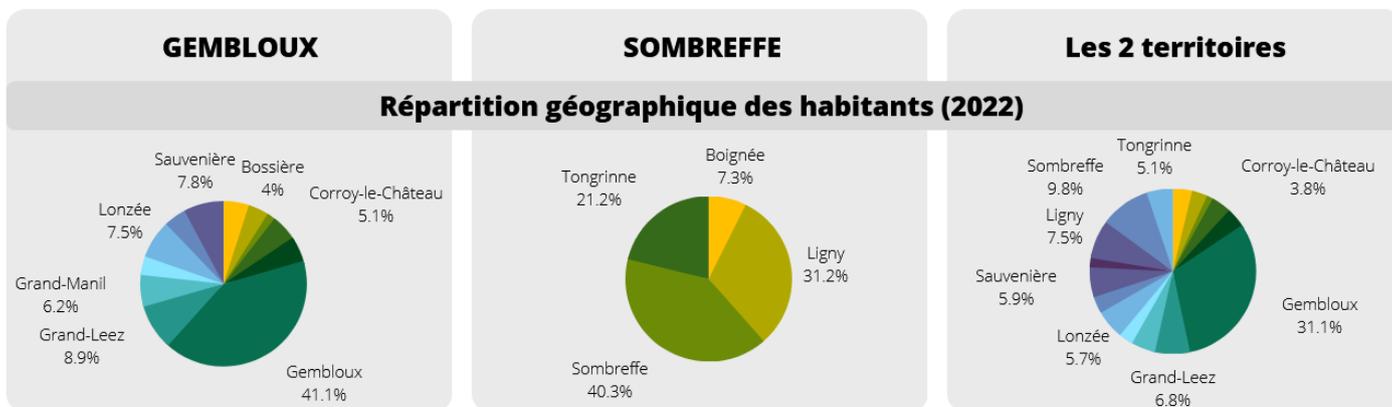


Le graphique ci-dessous révèle l'augmentation plus rapide de la vulnérabilité que du nombre d'habitants sur le territoire, de manière plus marquée à Gembloux.

En effet, entre 2010 et 2020, la part de bénéficiaires du revenu d'intégration ainsi que la part de bénéficiaires de l'intervention majorée augmentent plus fortement que le nombre d'habitants tant à Gembloux qu'à Sombreffe.



Sur les deux territoires, une part non négligeable de la population et des publics fragilisés vit dans les villages excentrés.

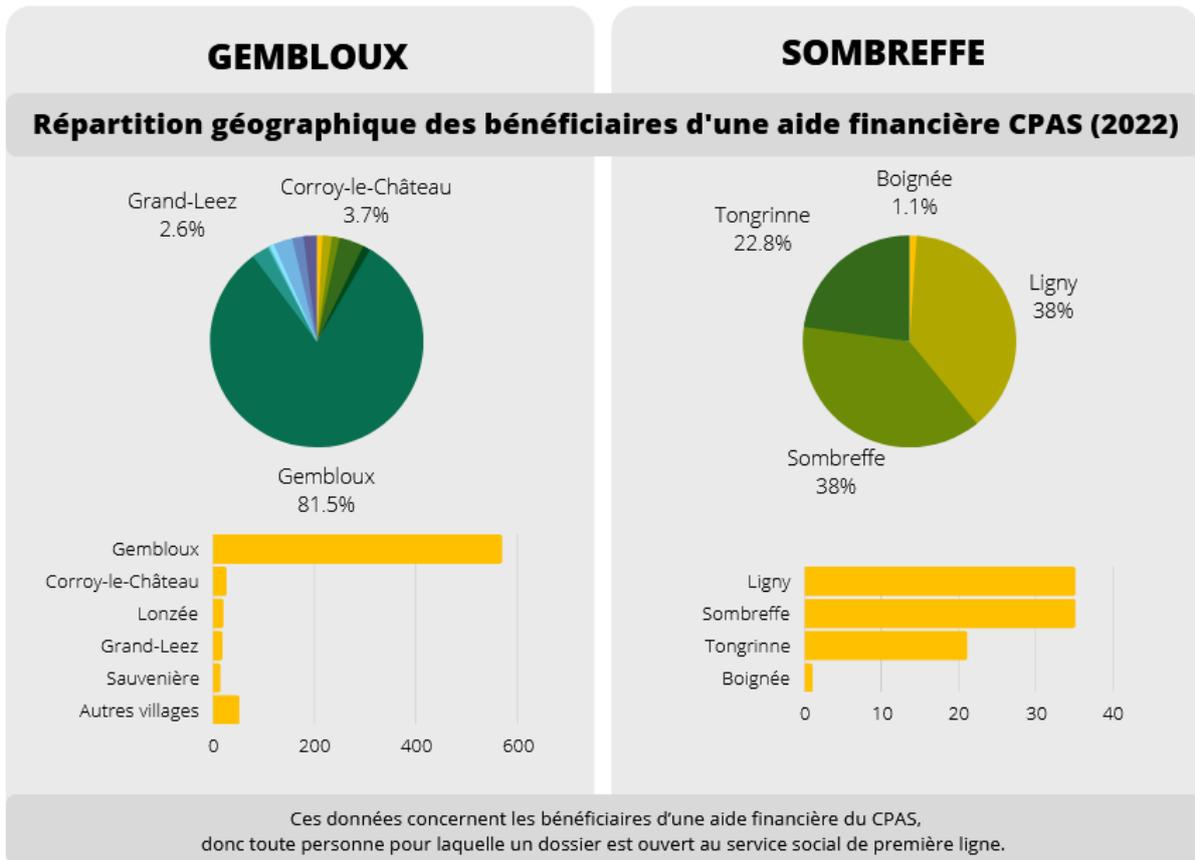


Tant à Gembloux qu'à Sombreffe, environ 60 % de la population vivent dans les villages excentrés.

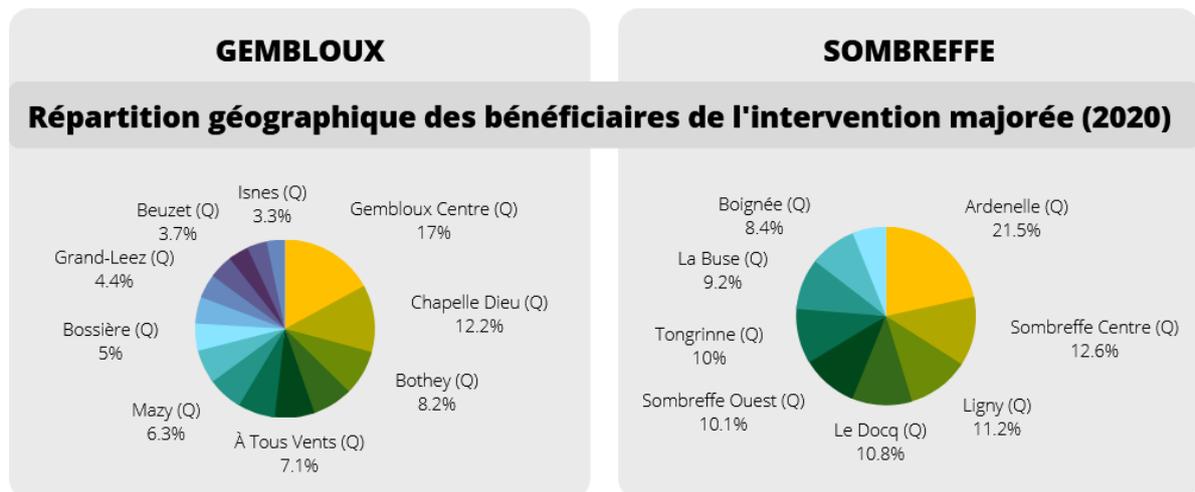
Au total des deux territoires, deux tiers des personnes vivent à l'écart d'un centre-ville.

Il est difficile d'illustrer la répartition géographique des publics fragilisés par manque de données.

Nous avons toutefois représenté, dans les graphiques suivants, la répartition géographique des bénéficiaires d'une aide financière du CPAS (toute personne pour laquelle un dossier est ouvert au service social de première ligne) ainsi que la répartition des bénéficiaires de l'intervention majorée par quartier / secteur statistique (données IWEPS de 2020).



Données des CPAS



Données IWEPS

Ne perdons pas de vue que ces chiffres ne reflètent pas la réalité, nous savons que des ménages en difficulté ne recourent pas à leur droit à l'aide sociale. **Une partie des ménages précarisés est donc invisibilisée.**

Au vu des revenus médians, la situation est plus favorable à Gembloux et à Sombreffe qu'en Wallonie. Toutefois, dans les deux territoires, le contraste social entre les publics fragilisés et la population aisée peut rendre le vécu de la pauvreté d'autant plus difficile.

GEMBLOUX

Revenu médian par déclaration (2019) :
27.906 EUR



Indicateurs de pauvreté

Part de bénéficiaires d'un (E)RIS parmi les 18-64 ans (moyenne 2019) : **1,62%**
Part de bénéficiaires BIM (2019) : **12,21%**

SOMBREFFE

Revenu médian par déclaration (2019) :
27.046 EUR



Indicateurs de pauvreté

Part de bénéficiaires d'un (E)RIS parmi les 18-64 ans (moyenne 2019) : **0,88%**
Part de bénéficiaires BIM (2019) : **12,29%**

RÉGION WALLONNE

Revenu médian par déclaration (2019) :
23.942 EUR



Indicateurs de pauvreté

Part de bénéficiaires d'un (E)RIS parmi les 18-64 ans (moyenne 2019) : **3,35%**
Part de bénéficiaires BIM (2019) : **14,85%**

Les formes du graphique de répartition de la population par catégorie de revenus sont similaires pour les 3 zones géographiques analysées, il y a toutefois une plus grande proportion de personnes plus aisées à Sombreffe et à Gembloux qu'en Wallonie. Le revenu médian est plus élevé dans les 2 territoires qu'en Wallonie.



Cet indice économique élevé réduit l'accessibilité au logement et à l'alimentation pour les ménages fragiles car les prix s'alignent au pouvoir d'achat moyen. La précarité peut donc y être vécue plus durement.

« Cela se ressent dans les commerces : qui peut faire ses achats dans le centre de Gembloux ?
... pas nous »

L'offre d'aide alimentaire

Qui fournit l'aide alimentaire localement ?

Une première rencontre avec les opérateurs d'aide alimentaire, les institutions et des acteurs plus généraux du système alimentaire local a été organisée le 17 mars 2022. Cette rencontre a permis d'identifier et de présenter l'offre existante, échanger sur les difficultés rencontrées sur le terrain et identifier les forces, leviers, ainsi que des pistes pour le futur.

Les tableaux suivants résument l'offre existante en matière d'aide alimentaire d'une part pour les gembloutois et ensuite pour les sombreffois.

Pour certaines offres, une petite participation financière est demandée mais celle-ci ne constitue jamais un frein à l'aide (des solutions peuvent être envisagées avec le travailleur social).

POUR LES GEMBLOUTOIS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end
		Restaurant social Ma et jeu 18h + distribution invendus		Restaurant social 18h		
	Colis « complément de repas » pour les clients du restaurant social OU pour des personnes dans l'incapacité de se déplacer (analyse sociale) : produits secs, frais et surgelés + produits d'hygiène Invendus en partenariat Croix-Rouge - Retrait ou livraison le mardi - Tous les 15 jours ou 1 x / semaine selon besoins Colis bébés Colis de dépannage lundi au samedi					
	Aide d'urgence (1 fois uniquement)					
	Bar à soupe à la rue de la Vôte en 2019-2020. A présent la soupe est mise en bouteille pour les colis. A relancer dans un autre lieu ?					
		Petit déjeuner gratuit « Oh ! Qué Tal Kawa » tous les mardis matin				
Fouillis St François			Colis (sec et frais) : tous les mercredis matin			
	Invendus tous les matins (gratuit)					
	Colis - Distribution permanences (lu, mer, ven 9h-11h30) ou RDV		Colis		Colis	
	Aides financières (intervention frais cantine scolaire / repas à domicile ou aide financière complémentaire)					
				Repas à l'Espace 9 le jeudi midi pour pers. âgées / isolées		
	Livraison de repas à domicile pour personnes âgées / en perte d'autonomie - Tarification en fonction du revenu de la personne					
 	Chèques en partenariat avec le CPAS de Gembloux en fin de crise COVID (sept-déc-21)					

POUR LES SOMBREFFOIS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end
		Restaurant social à Gembloux, ma et jeu 18h + distribution invendus		Restaurant social à Gembloux		
 	Colis « complément de repas » pour les clients du restaurant social OU pour des personnes dans l'incapacité de se déplacer (analyse sociale) : produits secs, frais et surgelés + produits d'hygiène Invendus en partenariat Croix-Rouge - Retrait ou livraison le mardi - Tous les 15 jours ou 1 x / semaine selon besoins Colis bébés Colis de dépannage lundi au samedi					
	Aide d'urgence (1 fois uniquement)					
	Bar à soupe à Gembloux en 2019-2020. A présent la soupe est mise en bouteille pour les colis.					
Fouillis St François			Colis (sec et frais) : tous les mercredis matin, retrait à Gembloux			
	Invendus tous les matins (gratuit), retrait à Gembloux					
	Colis produits secs, frais, fruits, légumes + produits hygiène Un lundi sur 2, sur RDV					
	Colis alimentaires produits secs 1x/mois et frais 2x/mois (livraison si problème déplacement)					
	Distribution repas froids avec tarifs dégressifs selon conditions financières, gratuité possible					
	Aides financières					

Les tableaux ci-dessus nous permettent de mettre en évidence plusieurs informations sur l'offre d'aide alimentaire des deux territoires.

Des collaborations entre les différents acteurs existent, ce qui peut améliorer la qualité du service offert et faciliter le développement de projets à destination du public qui les fréquente.

De plus, entre le restaurant social, les colis de produits secs et frais et les chèques alimentaires (temporaires) ou aides financières, l'offre est assez diversifiée. Cette variété d'acteurs et de type d'aide permet également de couvrir un public large et de diminuer le risque que certain.e.s passent à travers les mailles du filet, comme les personnes en situation administrative irrégulière par exemple.

Néanmoins, ces aides ne sont proposées que du lundi au vendredi. Il n'y a que les colis de dépannage Resto du Cœur / Croix-Rouge (ou colis d'urgence) qui sont accessibles le samedi. De plus, les heures d'ouvertures ne correspondent pas toujours aux horaires des bus locaux, or il s'agit d'un territoire rural, où la mobilité est une question centrale.

D'autres éléments ont également été relevés par les participant.e.s du groupe du public au sujet de l'adéquation de l'offre. A titre d'exemple, les plats congelés ne sont pas faciles à stocker, d'autant plus s'ils sont distribués en grande quantité. Certaines personnes ne disposent tout simplement pas de l'équipement nécessaire pour les conserver et/ou les utiliser.

*« Je ne sais parfois rien faire des produits que je reçois dans mon colis...
Je n'ai pas de congélateur et c'est impossible de manger rapidement tous
les plats préparés surgelés que je reçois »*

Quelles sont leurs sources d'approvisionnement ?

 <p>RESTO DU COEUR®</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération des Restos du Cœur de Belgique • Invendus et dons de marchandises • Achats sur fonds propres : grande distribution (Carrefour, Colruyt) et maraichers locaux • Glanage • Echanges du surplus avec des partenaires • FEAD (agrément) - problématique de l'espace de stockage
 <p>CROIX-ROUGE de Belgique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Invendus (Carrefour Campagne d'Enée, Delhaize -anciennement Match, Delhaize Q8, Centre Technique Horticole, Colruyt Marbais, Pain d'Antan le week-end et Coin Gourmand)
<p>Fouillis St François</p>	<ul style="list-style-type: none"> • FEAD (agrément) • Banque alimentaire • Invendus (Colruyt, GB, Aldi...) • Achats • École horticulture • Beaucoup de dons de particuliers
 <p>ASBL COM'AU RESTO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Invendus (Colruyt) • Banque Alimentaire de Charleroi • Vivres asbl • Collectes (1 à 2 fois par an et collaboration avec les scouts pour récoltes) • FEAD (agrément) • En cours : recherche de partenaires bio, maraichers, petits commerces
 <p>cpas Gembloux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • FEAD (agrément, ! défi du stockage)
 <p>CAS SOMBREFFE province de NAMUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • FEAD (agrément) • Dons de producteurs locaux

Cartographie des opérateurs d'aide et de certains acteurs du système alimentaire local

 <p>RESTO DU COEUR®</p>	<p>Rue de Mazy, 4 - 5030 Gembloux info@restocoeurgembloux.be 0499 / 14.68.10 Territoire : Gembloux et Sombreffe</p>	 <p>ASBL COM' AU RESTO</p>	<p>Rue Gustave Fievet, 38 - 5140 Sombreffe secretariatcomauresto@gmail.com 0473 / 77.67.41 Territoire : Sombreffe</p>
 <p>CROIX-ROUGE de Belgique</p>	<p>Rue de la Vôte 1 B, 5030 Gembloux mcr.gembloux@croix-rouge.be 081 / 61.49.64 - 0477 / 62. 02.46 Territoire : Gembloux et Sombreffe</p>	 <p>cpas Gembloux</p>	<p>Rue Chapelle Marion 1 - 5030 Gembloux info@cpas-gembloux.be 081 / 62.72.00 Territoire : Gembloux</p>
<p>Fouillis St François</p>	<p>Rue Damseaux, 1 - 5030 Gembloux 081 / 60.03.24 Territoire : Gembloux et Sombreffe</p>	 <p>CPAS SOMBREFFE province de NAMUR</p>	<p>Rue Haute 7 - 5140 Ligny info@cpas.sombreffe.be 071 / 49.01.10 Territoire : Sombreffe</p>

D'autres acteurs du système alimentaire (les donateurs d'invendus, les producteurs locaux, coopératives, potagers collectifs ...) ont un lien indirect avec l'objet de ce diagnostic. Leur identification n'a pas pu être réalisée dans le cadre de ce diagnostic mais pourrait être poursuivie par la suite.

Une cartographie a toutefois été débutée. Les acteurs du système alimentaire local qui ont participé à une rencontre ou ont été cités lors des échanges ont été répertoriés.

-  CPAS de Gembloux
-  CPAS de Sombreffe
-  Resto du Coeur de Gembloux...
-  Fouillis Saint François Entrai...
-  Com' au Resto asbl
-  Agricoverts sclr fs
-  Ekikrok asbl
-  Centre technique horticole G...
-  Eco-jardin de l'orée du bois (l...
-  Le potager collectif "Jardin d...
-  Maison Médicale de l'Harton



Lien vers la carte interactive :



Données relatives à l'aide alimentaire sur le territoire

La précarité alimentaire est difficilement quantifiable. Les chiffres des opérateurs de l'aide ne peuvent être cumulés car certains ménages sont parfois aidés par plusieurs structures. D'autre part, certaines familles qui rencontrent des difficultés ne recourent pas à l'aide alimentaire et utilisent d'autres systèmes de débrouille.

Ce qui est par contre évident pour l'ensemble des opérateurs, c'est que les demandes d'aide alimentaire ne cessent d'augmenter. Les crises successives fragilisent les familles qui, pour certains, osent plus facilement franchir la porte des services.

	En mars 2022	Données 2021
	<ul style="list-style-type: none"> • 100 familles à l'actif pour les colis complets Resto et les colis d'invendus 	<p>Entre janvier et août 2021 : [Chiffres du projet colis COVID en partenariat notamment avec le CPAS de Gembloux]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyenne de 220 ménages par mois (580 personnes en moyenne) • Total de 50.732 rations de colis repas sur l'année (4 à 8 rations par personne par colis) • 5875 rations de colis repas en moyenne par mois <p>Entre septembre et décembre 2021 : [Chiffres du projet chèques post-COVID avec le CPAS de Gembloux + chiffres de la livraison de repas préparés Resto]</p> <ul style="list-style-type: none"> • 71 ménages bénéficiaires (219 personnes) • Total de 14.156 rations de colis repas sur l'année • 3540 rations de colis repas en moyenne par mois
<p>Fouillis St François</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 70 et 90 colis par mercredi • Public très régulier, la plupart des ménages reçoivent de l'aide pendant plus de 6 mois 	<ul style="list-style-type: none"> • 93 colis par semaine pour 183 personnes
	<ul style="list-style-type: none"> • 50 familles (66 familles en octobre 2022, 180 bénéficiaires - dont 44 dossiers connus du CPAS) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 27 bénéficiaires par mois pour des colis 	<p>505 personnes aidées, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 34 ménages bénéficiaires de chèques • 5 interventions cantine • 319 bénéficiaires colis <p>17% des ménages aidés pendant plus de 6 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • 152 repas livrés
		<p>180 personnes aidées, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 75 bénéficiaires colis • 10 bénéficiaires d'une aide financière pour l'alimentation • 20 repas livrés

La parole est aux opérateurs d'aide alimentaire

Quelles sont les difficultés et contraintes rencontrées par les opérateurs¹ ?

Les difficultés et contraintes relevées par les opérateurs d'aide sont multiples et diversifiées.

Vis-à-vis du public :

- Critères d'accès différents selon l'organisation
- La méfiance du public par rapport à l'institution
- Le sentiment de honte ressenti de la part du public
- Le non-respect du libre choix
- La difficulté d'être à la fois bénévole et bénéficiaire
- Les colis pas adaptés aux différences culturelles
- L'accessibilité difficile des lieux pour la prise de repas ou du colis
- Le découragement
- Le manque de motivation

Concernant la logistique :

- Logistique et stockage complexes
- Manque de personnel
- Barrières dans le développement de partenariats
- Approvisionnements difficiles
- Etiquettes colis : le côté pratique vs. éthique et anonymat

Par rapport aux produits :

- Gestion des dates de consommation des invendus
- Manque d'accessibilité à des produits locaux de qualité

Il est PRIMORDIAL de distinguer l'aide alimentaire de la lutte contre le gaspillage et de ne pas en faire un seul et même combat.

Quelles sont les forces et bonnes pratiques ?

Vis-à-vis du public :

- Participation et collaboration de celui-ci
- « Volontariat du public pour retrouver une estime de soi »
- Une bonne connaissance par le public des acteurs qui proposent une offre alimentaire très complète
- Participation à une certaine éducation alimentaire
- Réalisation d'une anamnèse sociale « commune » pendant le projet colis COVID

Concernant le réseau :

- Les collaborations entre la majorité des opérateurs et l'expérience de travail en réseau, notamment pendant la crise sanitaire.

Concernant la logistique :

- Bonne organisation et gestion des plannings
- Connaissance et respect des normes AFSCA

Par rapport aux produits :

- Colis adaptés et diversifiés
- Importance de garder les chèques alimentaires universels pour la dignité et l'autonomie

¹ Les opérateurs d'aide sont le Resto du Cœur, les CPAS, le Fouillis St-François, Com' Au resto et la Croix-Rouge.

Quels sont les leviers et pistes selon les opérateurs ?

En matière de partenariats :

- Harmonisation et centralisation des contacts pour la collecte d'inventus
- Répartition des rôles entre les acteurs
- Critères communs d'octroi
- Meilleure connaissance des missions et tâches de chacun des opérateurs
- Echange de bonnes pratiques entre opérateurs
- « Vis ma vie de travailleur social » : immersion dans une autre structure pour mieux se connaître et comprendre le cadre de fonctionnement

Concernant les services :

- Développement d'accroches pour les personnes qui ne viennent pas
- Faire plus que de la distribution
- Donner le choix en fonction des besoins
- Service d'échange local alimentaire
- Cuisine des denrées avec recettes, vidéos
- Cuisine communautaire
- Points relais locaux
- Commandes en ligne
- Zone de production partagée (concept fleurs à couper)
- Maraichage social

*L'accès à l'alimentation
(de qualité) est un
DROIT FONDAMENTAL*

Les moyens :

- Plus de moyens humains et financiers
- Création de nouveaux emplois, liens à faire avec le concept de « Territoire Zéro-Chômeur de Longue Durée »

La voix du public

D'emblée, il a été décidé de mener le diagnostic relatif à l'aide alimentaire et l'accès à l'alimentation selon une méthodologie participative : toutes les parties concernées participent à l'élaboration du diagnostic : gestionnaires, opérateurs mais surtout les publics eux-mêmes.

Il s'agit d'une participation active à l'ensemble du processus et non pas seulement d'une consultation. Ainsi les publics ont participé à la collecte de données mais également à leur analyse et à la restitution du travail mené auprès des autres acteurs locaux.

La collecte et l'analyse de données se sont effectuées via des ateliers menés en respectant un cadre de sécurité (bienveillance, respect de l'anonymat et non-jugement).

Ces ateliers se sont déroulés :

- 28 avril 2022 : participation uniquement des publics - co-construction de propositions collectives
- 17 mai 2022 : rencontre de l'ensemble des participants, croisement des regards
- 12 juillet et 12 octobre 2022 : analyse collective de l'ensemble des données collectées et corédaction

Qui sont les publics ?

Une quinzaine de personnes, femmes et hommes, d'âges et de situations familiales variés ; tous concernés par l'aide alimentaire et l'accès à l'alimentation, vivant sur le territoire de Gembloux et Sombreffe.

Ils ont été invités à participer par les animateurs des organisations qu'ils fréquentent mais sont venus aux ateliers de manière indépendante et volontaire. Plus de la moitié des personnes présentes en avril ont participé au second atelier en mai et finalement un tiers de ceux-ci a contribué à l'analyse des données avec les organisations en juillet.

Toutes ces personnes ont participé activement, de manière très concernée et sont à l'origine de nombreuses propositions riches et variées.

Quelles données collectées / co-construites avec les publics ?

- Ce que nous aimons manger
- Qu'est-ce qu'une alimentation qui correspond le mieux à nos besoins et préférences ?
- Quels sont les freins pour accéder à une alimentation de qualité ?
- Comment fait-on pour (bien)manger quand on a peu de moyens à Gembloux et Sombreffe ?
- Quels dispositifs d'aide alimentaire souhaiterions-nous ?
- Qu'est-ce que la vision rêvée nous apprend sur les besoins/contraintes/attentes des acteurs du territoire ?
- Qu'est-ce que nous souhaitons communiquer aux responsables politiques/administratifs et à un public plus large ?

Qu'est-ce qu'une alimentation qui correspond le mieux à nos besoins et préférences ?

Les réponses données par chacun ont été classées, de manière collective, en groupes thématiques :



Avoir le choix, avoir accès aux aliments que l'on préfère



Economie : prix accessible, achats quotidiens, auto-production



Eviter le gaspillage



Santé : équilibre mais aussi production sans pesticide



Convivialité et lien social, plaisirs et découvertes

*« La malbouffe,
c'est vite prêt, vite
mangé
... mais c'est cher »*

Les préoccupations en matière d'alimentation des publics fragilisés ne diffèrent pas, ou peu, de celles d'un public plus large. Les préoccupations sociétales sont bien présentes. L'intérêt pour une alimentation locale issue d'une agriculture respectueuse de l'environnement aussi. Intérêt marqué pour l'auto-production.

Quels sont les freins pour accéder à une alimentation de qualité ?

Les personnes ont complété une liste de freins puis les ont classés par ordre d'importance.



Les freins cités et classés sont :

- Manque de moyens financiers et coût de la nourriture de qualité trop élevé
- Solitude
- Lieu de vie inadapté
- Manque d'informations concernant l'alimentation
- Manque de lieu à proximité où l'on peut se procurer les aliments que l'on souhaite
- Les habitudes, les pubs
- Les problèmes de déplacement
- Manque de capacités / handicap

Bien que le frein majeur soit financier, d'autres freins coexistent. L'accès à l'alimentation relève d'une problématique complexe. Le manque de moyens freine l'accès à l'alimentation directement et indirectement, en impactant la mobilité, le manque d'équipement, l'inadaptation du logement ... Les problèmes de santé et la solitude renforcent ces freins.

La débrouille alimentaire

Comment fait-on pour (bien) manger quand on a peu de moyens à Gembloux et Sombreffe ? Les réponses ont été construites au travers de deux personnages fictifs : Léon et Sylvie.



Léon, 65 ans, veuf, habite la campagne entre Gembloux et Sombreffe et dispose d'une minuscule pension

Sylvie, séparée, mère de deux enfants, sans emploi, bénéficiant d'un revenu d'intégration, habite au centre de Gembloux



Une situation de précarité n'est pas une autre : il faut en savoir plus sur Léon et Sylvie pour dire comment ils se débrouillent. Les participants posent de nombreuses questions sur les situations de vie de Léon et Sylvie avant de se prononcer sur leurs systèmes de débrouille : le père des enfants assure-t-il ses responsabilités ?, sont-ils aidés par la famille, des voisins, des amis ?, disposent-ils d'un jardin ? Sont-ils en bonne santé ? ...

« La pauvreté n'est pas une identité »

La présence d'enfants influence fortement les décisions/habitudes/dépenses alimentaires : choix d'une nourriture équilibrée ou, au contraire, sollicitation pour le fast food. Mettre les enfants à la cantine scolaire permet d'envisager un repas plus léger, moins cher le soir ; mais la cantine coûte cher ! Il est difficile de faire garder ses enfants quand on n'a pas les moyens, d'où les difficultés à trouver un emploi, mais aussi à faire les courses seul (les enfants dans les magasins souhaitent acheter certains produits et il est difficile de toujours les frustrer). Sylvie doit disposer d'un budget de minimum 150 euros/semaine. « Elle se prive pour ses enfants ».

Léon et Sylvie s'approvisionnent : Colruyt/Aldi/Lidl, le marché (surtout à la fin), les magasins de proximité, le Resto du cœur, la Croix-Rouge, repas du CPAS... Les courses se font à pied, en transport en commun ou avec un voisin.

« J'ai dû ravalier ma fierté pour demander de l'aide... Toute aide est vécue de manière stigmatisante »

Les personnes qui disposent de peu de moyen ont recours à de nombreux et variés systèmes de débrouille : acheter les produits en promotion, aller sur une application qui donne des bons en échange d'avis sur les produits, acheter des légumes à moitié prix au maraîcher quand il remballe, cultiver un potager, récupérer les invendus à la fin du marché, acheter son repas à la friagerie, profiter du jour de promotion des pizzerias, snacks ou magasins, se priver, ne pas faire les courses avec les enfants (*« si non ça explose le budget et crée des sentiments de frustration »*), les poubelles des grandes surfaces, la cuisine de collectivité, les ateliers cuisine, le bac des surplus, les coups de main de la famille, enfants, petits-enfants, voisins (*« quelqu'un qui t'emmène faire tes courses »*), mendier, voler ...

L'aide alimentaire n'est pas citée en premier et vient en complément d'autres systèmes de débrouille.

Quels sont les dispositifs d'aide alimentaire souhaités ?

Les publics ont été invités à rêver collectivement un système d'aide alimentaire répondant à leurs besoins et préférences.

La vision rêvée

Quel type de structure ?

La structure d'aide alimentaire rêvée comprend différents services, situés au même endroit, avec des plages horaires larges, articulées avec les horaires de bus :

- Une épicerie sociale
- Des colis de produits frais
- Un restaurant social
- Un jardin potager pour approvisionner l'épicerie, le restaurant et les ateliers
- Un poulailler pour vendre des œufs au magasin et éviter le gaspillage
- Un compost pour les déchets organiques
- Une cuisine collective pour préparer des plats vendus au magasin et organiser des ateliers culinaires
- Des espaces pour prendre un café et papoter
- Des chèques alimentaires qui permettent d'aller dans tous les commerces et restaurants, permettant le choix des produits
- Une variété de services sociaux : buanderie, accueil et écoute, accompagnement...

La structure comprend aussi une camionnette-épicerie pour les personnes habitant plus loin, qui ne savent pas se déplacer ou qui ne souhaitent pas être aperçues dans une structure d'aide.

Tous ces lieux sont accueillants, conviviaux et discrets. Ils sont parfaitement accessibles aux personnes porteuses d'un handicap.

Au restaurant, Il y a des tables assez grandes pour les familles nombreuses. Les ados y viennent volontiers car certains coins sont aménagés pour eux. Tout le monde, en particulier les personnes seules, peuvent y tisser des liens sociaux.



Quels produits ?

Une offre variée de produits correspondant aux besoins et préférences des personnes

- Des produits locaux de qualité et des produits issus du jardin potager, du poulailler et de la cuisine communautaire
- Des produits pour bébés
- Des produits d'hygiène et d'entretien
- Des fiches recettes

Quelles conditions d'accès à ces services ?

Ils sont ouverts aux personnes qui ont des difficultés financières : pour les personnes qui émergent au CPAS mais aussi pour les autres publics qui ont des difficultés à nouer les deux bouts (pas d'exclusive).

Pour certains, ces lieux accueillent une mixité de publics avec des tarifs différenciés.

Qui gère ces lieux ?

La gestion est collaborative, impliquant tous les acteurs :

- Les autorités publiques (qui entre autres, financent les bâtiments) ;
- Les organisations d'aide existantes, en collaboration avec la Commune et le CPAS ;
- Le public a son mot à dire quant à la gestion et participe à l'organisation des activités.

La participation se fait en fonction des disponibilités et moyens de chacun.



Ce qu'il faut retenir de la vision rêvée :

- Nombreux et **divers services**/activités offerts en **un seul lieu**, dont la situation et les horaires sont réfléchis pour **favoriser l'accès** des publics concernés.
- Services réservés en priorité aux **publics fragiles** mais ouverts à la rencontre d'autres publics.
- Gestion **collaborative**.

Au croisement des regards de l'ensemble des acteurs participant au processus

Le 17 mai, l'ensemble des acteurs participant au diagnostic se sont rencontrés. Lors de cette rencontre, les opérateurs, d'une part, et les publics, d'autre part, se sont présentés mutuellement ce qu'ils avaient produit lors des ateliers précédents, puis ont croisé leurs regards autour de la vision rêvée d'un projet d'aide alimentaire répondant aux souhaits des publics.



La méthode utilisée pour évaluer la proposition de système d'aide alimentaire rêvé est celle des Chapeau de Bono. Cette méthode permet d'élaborer plus facilement un avis collectif, en séparant les registres (on aborde les points positifs, négatifs, créatifs et les émotions de manière séparée pour « ne pas tout mélanger »).

Le 12 juillet, les participants ont repris l'analyse du projet rêvé en sous-groupes homogènes (participants du public d'un côté et opérateurs/institutions de l'autre) et se sont prononcés sur les points positifs, points négatifs et points créatifs qu'ils trouvaient les plus pertinents. Puis, ils les ont partagés.



Au terme de l'exercice, il s'avère que les différents groupes d'acteurs présents font part d'avis très similaires, partagent les mêmes enthousiasmes et les mêmes questions, avec toutefois quelques points d'attention différents pour les uns et les autres.

Les points forts de la vision rêvée

	Co-construction et participation	<ul style="list-style-type: none"> • Projet fédérateur, mobilisateur
	Besoins spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des besoins spécifiques des différents publics • Apprentissage de compétences (ex : potager, ateliers, etc.) • Lieu dont on pense l'accessibilité (physique) comme une priorité
	Mixité ou non, une question qui reste en suspend	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet permettrait à un public mixte / diversifié de se rencontrer
	Tous les services en un même lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité et complémentarité de nombreuses activités proposées en un même lieu
	Du champ à l'assiette	<ul style="list-style-type: none"> • Projet complet, de la production à la consommation
	Enthousiasmant et réaliste	<ul style="list-style-type: none"> • C'est un projet qui suscite de l'enthousiasme, qui rend heureux • Le caractère réaliste/réalisable de la proposition : toutes les compétences et les énergies sont présentes

Pour les publics, deux points positifs arrivent en tête à égalité : le fait que le projet soit co-construit et qu'il prévoit tous les services en un même lieu. Le 3^{ème} point retenu est l'attention portée aux besoins spécifiques. Un nouveau point est ajouté ; il concerne la **gestion des conflits**. Les situations de tension et les conflits entre personnes sont fréquents dans l'aide alimentaire ; les personnes souhaitent apprendre à mieux gérer ces situations conflictuelles. Elles souhaitent également pouvoir « déposer », être écoutées et recevoir de l'aide psychologique.



Pour les opérateurs et gestionnaires, ce sont les 3 mêmes points qui ressortent mais dans un ordre différent. Le point le plus apprécié est également la co-construction (« un projet qui va au-delà de l'aide et dont le public est acteur »). Ensuite vient l'attention aux besoins spécifiques et en particulier, la camionnette qui permet d'aller à la rencontre du public qui ne peut pas ou ne veut pas (par besoin de discrétion) se déplacer. En troisième place vient « Tous les services en un même lieu ».



Les points négatifs, difficultés et points critiques de la vision rêvée

	Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Où trouver ce lieu idéal, assez grand ?
	Approvisionnements	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver les approvisionnements adéquats • La logistique pourrait être compliquée (difficile de tout centraliser) • Gestion des règles AFSCA
	Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Accès ? transport ? handicap ?
	Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Complexité d'un processus participatif avec de multiples partenaires et le public => ! cadre et coordination
	Mixité	<ul style="list-style-type: none"> • Qui peut venir pour quoi ? Critères d'accès ? avec tarif différencié ?
	Concurrence	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence avec les acteurs/activités existantes ?
	Coût	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût d'un tel projet ! Comment le financer ?
	Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> • Quand les personnes changent, quand les politiques changent

Pour les publics : un point est rajouté et obtient le score le plus élevé lors des votes ; il s'agit de la **Crainte d'un manque de soutien politique** au projet. Les deux autres points retenus, à égalité, sont le coût supposé très élevé du projet et les difficultés de gestion, principalement celles qui sont liées aux facteurs humains.



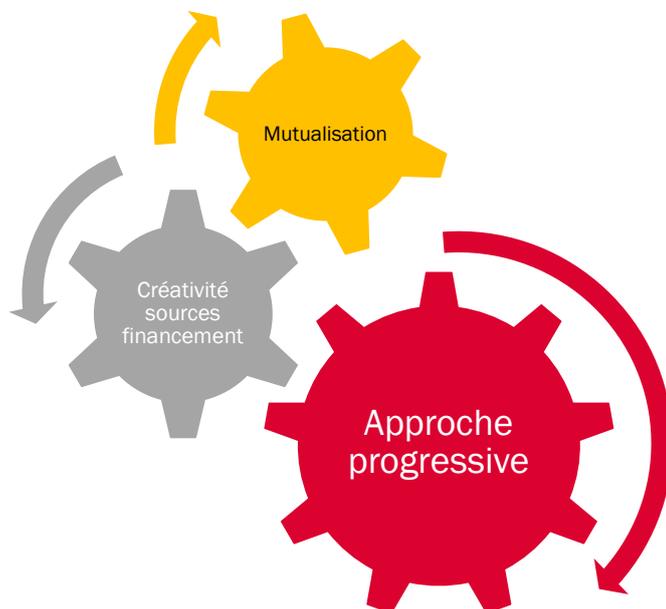
Pour les opérateurs et gestionnaires, la recherche d'un lieu pouvant accueillir un tel projet est le principal frein retenu, ensuite vient le coût élevé du projet ainsi que les difficultés de gestion liées à la complexité d'un processus participatif avec de multiples partenaires et le public.



Les idées créatives pour aller un pas plus loin

Par où commencer concrètement ?

- Approche progressive
- Mettre en place une coordination
- Diversification des partenariats, financements, sources d'approvisionnement
- Mutualisation : Il ne s'agit pas de mettre en place de nouvelles structures mais de faire collaborer étroitement les structures existantes autour d'un nouveau projet, au bénéfice des personnes qui ont des difficultés économiques.
- Lien avec d'autres projets comme le projet Territoire Zéro Chômeur



Pour les publics, de nouvelles propositions sont ajoutées et viennent se placer en tête des votes. Elles concernent les moyens à trouver pour financer le projet :

- Trouver des sponsors
- Faire appel aux finances solidaires (dons, appel au financement...)
- « On prend aux riches »
- Budget/subside public : communal, régional
- Mise sur pied d'activités pour auto-financer : donnerie, seconde main, récupération d'inventus ...
- Participation des publics
- Faire appel aux dons des entreprises
- ...

En deuxième lieu, sont choisies toutes les propositions qui visent à augmenter le nombre d'activités/services proposés dans le dispositif, y compris des parcours d'apprentissage et la création d'emplois.

En troisième lieu, viennent les propositions de mutualisation ; il faudrait que les projets existants évoluent et collaborent plutôt que de tout recréer.

« Une piste pourrait être de fusionner toutes les asbl, rassembler tout le monde. Que tout le monde soit derrière le projet. Est-ce que c'est réaliste ? Oui, car Gembloux est assez développé à ce niveau-là. »

Des propositions ont été également faites pour convaincre les responsables politiques de l'intérêt du projet :

- Les mettre devant les situations réelles, celles que vivent les gens
- Demander aux personnes ainsi qu'aux services sociaux de venir témoigner

Pour les gestionnaires et les opérateurs, la première piste retenue est celle d'une approche progressive, par étapes. Ensuite, les votes vont à toutes les propositions de mutualisation et d'intégration des services existants. La troisième piste concerne les approvisionnements et vise à travailler avec les producteurs locaux.

Conclusions

Le diagnostic a été construit de manière participative, en impliquant l'ensemble des acteurs concernés : gestionnaires, opérateurs et publics. Chacun de ces acteurs a mobilisé et partagé des connaissances et expériences ancrées dans ses pratiques, son quotidien, son terrain. Ce travail collectif débouche sur un ensemble de constats et propositions riches, fondées, validées et partagées.

La participation particulièrement active et concernée du public depuis le mois de mars démontre une envie de faire entendre sa voix et surtout de contribuer au développement d'un projet qui fait sens par rapport aux besoins et aspirations.

L'analyse des données purement quantitatives révèle que Gembloux et Sombreffe ne font pas partie des territoires les plus précarisés en Région wallonne. Néanmoins, on y constate une densité de population importante et une augmentation des indicateurs de précarité (nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'intervention majorée) encore plus rapide que l'augmentation du nombre d'habitants. A cela s'ajoute une précarité invisibilisée, due entre autres au nombre significatif de personnes vivant dans les villages excentrés (non-recours aux droits plus importants). En outre, la précarité peut être vécue plus durement du fait de l'alignement des prix au pouvoir d'achat moyen (accessibilité aux droits fondamentaux réduite). Finalement, nous constatons une augmentation des demandes d'aide sur les deux territoires, comme partout en Wallonie.

Les familles qui ont peu de moyens combinent divers systèmes de débrouille pour se nourrir (correctement) : promotions, invendus à la fin du marché, poubelles, ateliers cuisine, coups de main de la famille, mendicité, privations, ... C'est en complément de ces systèmes que l'aide alimentaire est évoquée.

Les deux territoires disposent d'une offre d'aide alimentaire assez diversifiée (restaurant social, colis de produits secs et frais et aides financières) et la collaboration entre les différents acteurs permet de couvrir une partie des besoins. Les questions de l'accessibilité à l'offre (mobilité depuis les zones rurales et horaires d'ouverture) et d'adéquation de celle-ci aux besoins des publics (choix des produits par rapport aux préférences ou en fonction des équipements/capacités) doivent cependant être repensées.

Les opérateurs de l'aide alimentaire ont mis en avant toute une série de contraintes qu'ils rencontrent (freins du public pour oser demander de l'aide, complexité et variété des critères d'accessibilité à l'aide mais également des difficultés liées à la logistique ou à la gestion des produits). Ils ont également identifié des leviers, qui s'appuient, notamment, sur des bonnes pratiques existantes : continuer le développement des partenariats, repenser les services pour qu'ils soient mieux adaptés aux publics, renforcer les équipes, trouver plus de moyens financiers, etc.

L'expression des publics concernant leurs préférences en matière d'alimentation révèle que leurs préoccupations diffèrent très peu de celles d'un public plus large. L'intérêt pour une alimentation saine et de qualité est marqué (auto-production, agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé). Les questions du choix de son alimentation, de la lutte contre le gaspillage et de l'aspect convivial et créateur de lien social des repas ont également émergé parmi les participants.

Bien entendu, un nombre important de freins entravent la possibilité pour les publics de satisfaire leurs besoins. L'aspect financier en premier lieu, mais également, la mobilité, le manque d'équipement ou l'inadaptation du logement et aussi le manque d'informations. En outre, les problèmes de santé et la solitude renforcent ces freins.

Finalement, en croisant leurs regards, les participants au diagnostic ont imaginé ensemble un système alimentaire rêvé répondant aux souhaits et besoins de tous.

La vision rêvée correspond à un lieu où sont organisées collectivement diverses activités d'aide, d'apprentissage, de convivialité. La localisation et la mobilité du projet, ainsi que les horaires et les modalités des services y sont pensés pour favoriser l'accès des publics-cibles (familles, personnes porteuses d'un handicap, ménages en difficultés socio-économiques, etc.).

S'il est essentiel que ce lieu soit conçu pour répondre aux besoins des plus fragiles, il offre aussi des perspectives de rencontres d'autres publics. Pour finir, il est proposé que la gestion soit collaborative, incluant à la fois le public qui la fréquente, les acteurs de l'aide mais aussi les pouvoirs publics locaux.

Recommandations

Tout au long du processus, les limites de l'exercice ont été rappelées : il y a des marges, du travail, des étapes, des difficultés à mettre en œuvre un projet rêvé. Tout ce qui a été proposé ne sera pas forcément réalisé. Néanmoins ce rêve collectif révèle les souhaits, soulève les enthousiasmes, inspire.

Ce dispositif d'aide alimentaire rêvé, ambitieux, n'est pas très éloigné de ce qui est soutenu (notamment par des collectifs citoyens, associatifs mais aussi des programmes politiques) aujourd'hui sous le nom de tiers-lieux. Des expériences de ce type se développent ailleurs.

Un tiers-lieu est l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions :

- *des parcours d'émancipation individuelle*
- *une dynamique collective*
- *une démarche motivée par l'intérêt général.*

Source : <https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux/typologies-definition/>

Il est possible de tendre vers cette vision à partir de l'existant et de construire progressivement, par étape, le projet visant l'accès à l'alimentation de qualité pour les personnes fragilisées.

Par exemple :



- Poursuivre la dynamique de concertation aide alimentaire développée suite à la crise sanitaire.
- Mise sur pied d'un **groupe de travail spécifique, participatif**, incluant les publics, pour permettre le développement concret du projet avec l'ensemble des parties prenantes (enjeu du maintien de la participation des publics sur le long-terme), lui donner un mandat clair et validé par les différentes instances, **lui accorder les moyens de fonctionner**.



- **Ajustement des dispositifs existants**, notamment à partir des constats relevés pendant le diagnostic et une meilleure prise en compte des besoins, souhaits et contraintes des publics (par exemple : horaire d'ouverture des organisations, problèmes de mobilité, qualité et origine des denrées alimentaires fournies, produits dans les colis en adéquation avec les équipements/capacités de la personne...).



- **Mise en réseau** des dispositifs et activités qui peuvent contribuer au développement du projet.
- Soutien des collaborations et **articulation des dispositifs** et activités existantes (commune, CPAS, organisations d'aide alimentaire, associations et entreprises locales...).



- **Développement** de nouveaux dispositifs et activités, de manière collaborative et participative (développement de projets mais aussi recherche de moyens).



- Comme l'activité pivot de la vision rêvée est une épicerie sociale, identifier un porteur de projet principal pour qu'il élabore un **plan de faisabilité du développement d'une épicerie** sociale et en définir les contours (il existe de nombreux modèles d'épiceries sociales).

Contacts

Pour tout renseignement sur le processus ou les résultats de ce diagnostic :

Fédération des Services Sociaux (FdSS)
Catherine ROUSSEAU
catherine.rousseau@fdss.be
0474 / 90.16.94

Croix-Rouge de Belgique
Mayi MUKUNA
mayi.mukuna@croix-rouge.be
081 / 77.14.14

Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Ville de Gembloux
Emilie LOWARD
PlanDeCohesionSociale@gembloux.be
081 / 62.63.91

Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Commune de Sombreffe
Florence ARGENTIN
cohesionsociale@sombreffe.be
071 / 82.74.25

Table des matières

Auteurs et participants au processus	2
Introduction	2
Contexte.....	3
Objectifs du diagnostic	4
Méthode	4
Données sur la population, le territoire et les conditions de vie	6
L'offre d'aide alimentaire	9
<i>Qui fournit l'aide alimentaire localement ?</i>	9
<i>Quelles sont leurs sources d'approvisionnement ?.....</i>	12
<i>Cartographie des opérateurs d'aide et de certains acteurs du système alimentaire local.....</i>	13
<i>Données relatives à l'aide alimentaire sur le territoire.....</i>	14
La parole est aux opérateurs d'aide alimentaire	15
<i>Quelles sont les difficultés et contraintes rencontrées par les opérateurs ?.....</i>	15
<i>Quelles sont les forces et bonnes pratiques ?.....</i>	15
<i>Quels sont les leviers et pistes selon les opérateurs ?.....</i>	16
La voix du public.....	16
<i>Qui sont les publics ?.....</i>	17
<i>Quelles données collectées / co-construites avec les publics ?.....</i>	17
<i>Qu'est-ce qu'une alimentation qui correspond le mieux à nos besoins et préférences ?</i>	17
<i>Quels sont les freins pour accéder à une alimentation de qualité ?.....</i>	18
<i>La débrouille alimentaire</i>	18
<i>Quels sont les dispositifs d'aide alimentaire souhaités ?.....</i>	19
La vision rêvée	19
<i>Quel type de structure ?</i>	19
<i>Quels produits ?.....</i>	21
<i>Quelles conditions d'accès à ces services ?.....</i>	21
<i>Qui gère ces lieux ?.....</i>	21
Au croisement des regards de l'ensemble des acteurs participant au processus.....	21
<i>Les points forts de la vision rêvée</i>	22
<i>Les points négatifs, difficultés et points critiques de la vision rêvée</i>	23
<i>Les idées créatives pour aller un pas plus loin.....</i>	24
Conclusions.....	25
Recommandations	27
Contacts	28